DÉPART

ARRIVÉE

ECO EMBALLAGES

SENSIBILISATION :
UN BONUS POUR INCITER
DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER

Suivi des mises à jour du Guide

MAI 2012 :	Précision concernant la consigne à donner pour les opercules.
JUIN 2012 :	- Précisions concernant la consigne à donner pour : les couvercles, les tubes, les fermoirs et autres petits systèmes de fermeture. - Ajout d'éléments d'emballage : « plaquette » pour les plaquettes de médicaments ; « plaque » pour les éléments plats et rigides. - Précisions des consignes dans le cas des emballages multi-matériaux.
JUILLET 2012 :	- Précision de la consigne à donner pour les emballages en papier-carton en contact avec les aliments (type plats préparées). - Simplification de la consigne pour les flacons-pompe et les flacons-pistolet. - Ajout d'éléments d'emballage : « cornet papier » pour les emballages de glace en cône ; « bâtonnet » pour les glaces.
OCTOBRE 2012 :	- Nouveau format de consigne disponible : la version « ultra-compact light ». - Ajout d'éléments d'emballage : « coque métal » pour le support des bougies ; « lien » pour les fils et ficelles.
JANVIER 2013 :	Ajout d'éléments d'emballage : « bac » pour les bacs de glace; « dosette » pour les produits vendus en doses individuelles.
FEVRIER 2013 :	Précisions concernant les exemples de tubes dans le tableau de consignes.
MARS 2013 :	- Ajout d'éléments d'emballage : « languette » pour le démoulage des flans par exemple ; « moule » pour les emballages de tartes et gâteaux. - Suppression de la version avec renvoi vers le numéro vert Eco-Emballages.
OCTOBRE 2013 :	Harmonisation des dénominations matériaux.
NOVEMBRE 2013 :	Précision sur la définition des éléments d'emballage devant figurer dans la consigne.

Peut-on recycler le pot de yaourt ?

Que faire de la boîte de camembert ?

Le bidon d'eau de javel peut-il aller dans le bac de tri ?

Les consommateurs croient aux vertus du recyclage et sont demandeurs **d'OUTILS PRATIQUES POUR LEUR FACILITER LE TRI.**

Dans ce domaine, les entreprises ont **UN RÔLE DETERMINANT** à jouer pour les y aider. Certaines marques proposent d'ailleurs déjà des consignes de tri.

Eco-Emballages a souhaité **INCITER, GUIDER et ACCOMPAGNER** les entreprises dans cette direction.

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Des solutions de marquage **ON-PACK** ou des solutions pour le **OFF-PACK.**
- Des messages **SUR-MESURE** élaborés conjointement avec Eco-Emballages ou des outils **PRETS A L'EMPLOI** et harmonisés

Quel que soit votre choix, vous pouvez bénéficier de l'**EXPERTISE** d'Eco-Emballages et de la **CAUTION** du Point Vert pour des **CONSIGNES DE TRI VÉRIFIÉES** et une information fiable.

L'INFO-TRI POINT VERT détaillé dans les pages qui suivent est une solution flexible et adaptable que nous vous proposons pour répondre aux attentes de vos consommateurs.

Ensemble, facilitons le tri !

Sommaire

1. CONTEXTE

1.1- Le bonus prévu au Barème 2012

1.2 – Les différentes alternatives

2. FORMATS

2.1- L'Info-Tri Point Vert

2.2- Format personnalisé

2.3- Format sur-mesure

3. SUPPORTS ELIGIBLES AU BONUS

3.1- Eléments d'emballage visibles lors de l'acte d'achat

3.2- Eléments d'emballage non visibles lors de l'acte d'achat

3.3- Notices et modes d'emploi

3.4- TV et radio

4. LES BONNES PRATIQUES POUR VOS CONSIGNES DE TRI

4.1- Nommage et consigne associée

1.1 Contexte

Un nouveau bonus en 2012

Pour atteindre l'objectif de 75% de recyclage fixé par le Grenelle de l'Environnement, Eco-Emballages encourage les messages d'incitation et de sensibilisation au tri en attribuant un bonus de 2% sur le tarif Point Vert aux entreprises qui les mettront en œuvre.

- Ces messages pourront prendre la forme :
  - D'une **signalétique prête à l'emploi** (Info-Tri Point Vert) ;
  - D'une **signalétique personnalisée** par l'entreprise, associée ou non au Point Vert ;
  - D'un **message sur-mesure** élaboré conjointement par l'entreprise et Eco-Emballages.

- Ces messages pourront être intégrés :
  - Sur les **éléments d'emballage visibles** lors de l'acte d'achat ;
  - Sur les **éléments non visibles** lors de l'acte d'achat mais visibles lors de la consommation ;
  - Sur une **notice ou un mode d'emploi** ;
  - Dans le cadre d'une campagne media **TV ou radio**.

Le bonus s'appliquera à l'ensemble des unités de vente consommateurs porteuses du message, sauf dans le cas d'un message en radio et TV pour lequel une convention définissant le périmètre du bonus sera signée. Les unités porteuses du message de sensibilisation sont à déclarer dans le cadre de votre déclaration annuelle. Le bonus de sensibilisation peut se cumuler avec le bonus de prévention et est reconductible d'une année sur l'autre.

Le bonus de sensibilisation ne pourra être accordé aux emballages perturbateurs du recyclage ou ceux inclus dans les consignes de tri mais ne disposant pas de filière de recyclage.

1.2 Les différentes alternatives

Formats / Supports	On-pack	In-pack (éléments non visibles lors de l'achat)	Off-pack (média)
Info-Tri Point Vert	PENSEZ AU TRI ! ENSEMBLE RÉDUISONS L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES BARQUETTE ET FILM PLASTIQUE A JETER ETUI CARTON A RECYCLER	PENSEZ AU TRI ! ENSEMBLE RÉDUISONS L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES BARQUETTE ET FILM PLASTIQUE A JETER ETUI CARTON A RECYCLER	
Personnalisé			
Personnalisé associé au Point Vert			
Sur-Mesure	Avec DIM et ECO EMBALLAGES agissez pour la planète ! C'est votre geste de tri qui permettra à cette boîte en carton d'être intégralement recyclée et de préserver du bois et de l'eau (nécessaire à sa fabrication). Si vous triez tous cette boîte DIM, leur recyclage permettra d'économiser l'équivalent en eau de la consommation annuelle de près de 120 personnes*. Trier, c'est vivre avec son temps, en préservant l'environnement.	Avec DIM et ECO EMBALLAGES agissez pour la planète ! C'est votre geste de tri qui permettra à cette boîte en carton d'être intégralement recyclée et de préserver du bois et de l'eau (nécessaire à sa fabrication). Si vous triez tous cette boîte DIM, leur recyclage permettra d'économiser l'équivalent en eau de la consommation annuelle de près de 120 personnes*. Trier, c'est vivre avec son temps, en préservant l'environnement.	

2 - TROIS FORMATS POUR S'ADAPTER A VOS BESOINS

2.1 – L'Info-Tri Point Vert

2.2 – Format personnalisé

2.3 – Format sur-mesure

2.1 Signalétique prête à l'emploi : **l'Info-Tri Point Vert**

Inciter au tri et donner des consignes claires

LE POINT VERT :
Il est le symbole de votre contribution au tri et au recyclage. Connu et reconnu, le Point Vert est une caution qui garantit une information fiable.

INCITATION :
Cette interpellation est l'élément qui initie la compréhension de l'Info-Tri Point Vert. Elle fonctionne comme un slogan qui servira de repère pour les consommateurs à la recherche d'information sur le tri.

MOBILISATION :
Les consommateurs recherchent une dimension collective à leurs efforts individuels. En affichant cet objectif, vous vous inscrivez dans cette démarche.

PÉDAGOGIE :

L'ensemble des éléments composants l'emballage sont détaillés :
C'est la garantie d'une information complète.
Les matériaux sont nommés
afin de faciliter la compréhension de la consigne.

Les consommateurs peuvent s'approprier les consignes quel que soit leur dispositif de collecte :
l'accent est mis sur la finalité du geste et non pas sur le contenant qui peut varier d'une commune à l'autre.

CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FR

Une **mention d'information** a été prévue pour répondre aux disparaités locales dans les consignes de tri.

2.1 Signalétique prête à l'emploi **l'Info-Tri Point Vert**

Fichiers à télécharger

- Le guide pratique de l'Info-Tri Point Vert
- La charte graphique
- Les fichiers graphiques :

TYPE 1 format bloc
info_tri_point_vert_type1_format_bloc_cs2.ai
info_tri_point_vert_type1_format_bloc_pdf

TYPE 2 format horizontal
info_tri_point_vert_type2_format_horizontal_cs2.ai
info_tri_point_vert_type2_format_horizontal_pdf

TYPE 3 format vertical
info_tri_point_vert_type3_format_vertical_cs2.ai
info_tri_point_vert_type3_format_vertical_pdf

TYPE 4 format ultra-compact
info_tri_point_vert_type4_format_ultra_compact_cs2.ai
info_tri_point_vert_type4_format_ultra_compact_pdf

TYPE 5 format personnalisé
info_tri_point_vert_type5_format_personnalise_cs2.ai
info_tri_point_vert_type5_format_personnalise_pdf

Le téléchargement de l'Info Tri Point Vert (charte graphique et éléments graphiques) est libre, mais **son utilisation est soumise à l'acceptation des conditions générales d'utilisation** détaillées sur le site internet d'Eco-Emballages.

2.2 **Format personnalisé**

Vous disposez déjà de consignes de tri

Vos consignes de tri seront éligibles au bonus de sensibilisation si elles sont **validées par Eco-Emballages** sur la base des critères ci-dessous :

- ✓ Les consignes sont données **pour chaque élément** d'emballage constituant l'unité consommée par les ménages*,
- ✓ Les consignes précisent **la destination** (bac de tri / bac de recyclage vs. poubelle / déchets ménagers) et/ou **la finalité** de chaque élément d'emballage (A recycler vs. A jeter),
- ✓ Les consignes données sont **conformes aux consignes nationales de référence** établies par Eco-Emballages et communiquées sur son site Internet,
- ✓ Les consignes ne concernent que les emballages ménagers soumis à une responsabilité élargie du producteur et déclarés à Eco-Emballages,
- ✓ Les consignes ne sont pas apposées sur les emballages perturbateurs du recyclage (voir liste sur le site d'Eco-Emballages) ou sur les emballages inclus dans les consignes de tri mais ne disposant pas de filière de recyclage.

**Est considéré comme « élément » toute unité d'emballage telle que définie dans le guide de la déclaration, à savoir : tout composant de l'emballage qui peut être séparé du produit lors de sa consommation ou de son utilisation.*

Sans le bloc Point Vert :

→ Vous avez la possibilité d'apposer le bloc Point Vert et le message d'incitation au tri (« Pensez au tri ! ») **à proximité de vos consignes**.

Ce bloc Point Vert remplace l'apposition obligatoire du Point Vert sur votre emballage. Il servira de **repère visuel pour vos consommateurs** à la recherche de consignes de tri vérifiées. Les conditions d'utilisation du bloc Point Vert sont détaillées dans les conditions générales d'utilisation de l'Info-Tri Point Vert.

Avec le bloc Point Vert :

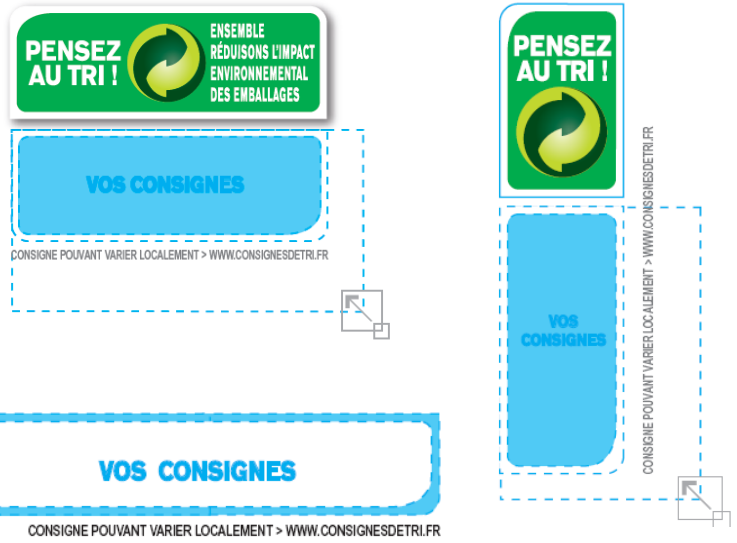
PENSEZ AU TRI !
ENSEMBLE RÉDUISONS L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES EMBALLAGES
VOS CONSIGNES
CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FR
PENSEZ AU TRI !
VOS CONSIGNES
CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FR
PENSEZ AU TRI !
VOS CONSIGNES
CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FR

2.3 **Format sur-mesure**

Un message co-construit spécifiquement pour votre marque

- ✓ Eco-Emballages vous accompagne dans la conception et la rédaction d'un message sur-mesure dédié aux **bénéfices du recyclage** de vos emballages.
- ✓ Ce message est **adapté** en fonction de votre discours de marque et du profil de vos consommateurs.
- ✓ Il nécessite un **espace dédié significatif** permettant de développer un discours plus complet.
- ✓ Ce partenariat est réservé aux emballages dont l'élément majoritaire est dans les consignes de tri ou ayant fait l'objet d'une action d'éco-conception.
- ✓ Le message de sensibilisation devra porter uniquement sur le tri et le recyclage et ne cautionnera pas de discours promotionnel.
- ✓ Les consignes données dans le message respectent les critères d'éligibilité des consignes personnalisées listés ci-dessus.

Exemples de messages de sensibilisation sur-mesure :

Teisseire
Le réflexe sirop
Une boisson concentrée : beaucoup de plaisir dans un seul emballage !
12L
Préférez les GRANDS FORMATS
Le saviez-vous ?
Privilégier les produits en grand format permet généralement de réaliser des économies. Pensez à comparer les prix au litre de vos achats.
Teisseire Méga, c'est 12 litres de boisson : votre meilleur allié pour un rapport qualité-prix des plus intéressants !
Donnez une deuxième vie à votre bidon
C'est grâce à votre geste de tri que les emballages sont recyclés. Pensez à trier ce bidon : l'acier ainsi recyclé permettra de fabriquer des vélos, des chariots... ou de nouveaux bidons Teisseire !
En partenariat avec
ECO EMBALLAGES

3 - UNE DIVERSITE DE SUPPORTS POUR PLUS DE FLEXIBILITE

3.1 – Eléments d'emballage visibles lors de l'acte d'achat

3.2 – Eléments d'emballage non visibles lors de l'acte d'achat

3.3 – Notices et modes d'emploi

3.4 – TV et radio

3.1 Supports éligibles au bonus

Eléments d'emballage visibles lors de l'acte d'achat

L'emballage est le **support privilégié** pour donner les consignes de tri le concernant. Les consommateurs s'y réfèrent d'ailleurs en cas de doute.

Eco-Emballages recommande de privilégier l'apposition d'un message sur **l'emballage de consommation**, afin que la consigne soit disponible au moment du geste de tri, plutôt que sur les emballages de regroupement qui ne pourront être consultés en cas de délotage ou de séparation avant consommation.

A noter : L'utilisation de l'Info Tri Point Vert ou l'association de vos consignes personnalisées au bloc contenant le Point Vert remplace l'apposition du Point Vert sur votre emballage.

3.2 Supports éligibles au bonus

Eléments d'emballages non visibles lors de l'acte d'achat

Sont éligibles au bonus de sensibilisation les éléments de l'emballage non visibles lors de l'acte d'achat mais **visibles lors de la consommation ou l'utilisation du produit**. Il peut s'agir de la face interne d'un emballage extérieur ou d'un élément interne à l'emballage.

Les **conditions de visibilité** du message lors de la consommation ou de l'utilisation du produit devront **être validées par Eco-Emballages** pour l'obtention du bonus.

A noter : L'apposition d'un message de sensibilisation sur un élément d'emballage non visible lors de l'acte d'achat ne permet pas de remplir l'obligation d'identification par le Point Vert des emballages pris en charge au titre du contrat d'adhésion à Eco-Emballages.

3.3 Supports éligibles au bonus

Notices et modes d'emploi

L'apposition d'un message de sensibilisation sur une notice ou un mode d'emploi devra être **validée par Eco-Emballages** pour l'obtention du bonus sur la base des éléments suivants :

- Impossibilité d'apposer un message sur l'emballage externe au regard de critères réglementaires
- Prise de connaissance de la notice ou du mode d'emploi indispensable à l'usage du produit
- Conditions de visibilité ou de lisibilité du message sur la notice ou le mode d'emploi
- Autres éléments justifiant l'impossibilité d'apposer un message sur l'emballage

A noter : L'apposition d'un message de sensibilisation sur une notice ou un mode d'emploi ne permet pas de remplir l'obligation d'identification par le Point Vert des emballages pris en charge au titre du contrat d'adhésion à Eco-Emballages.

3.4 Supports éligibles au bonus

TV et radio

Pour 2012, seule l'intégration d'un message de sensibilisation dans le cadre de **campagnes TV ou radio supérieures à 300 GRP** sera éligible au bonus.

Un contrat devra impérativement définir :

- Les **conditions de validation** de la campagne par Eco-Emballages (pertinence et compréhension du message de sensibilisation, plan media…)
- Le **périmètre** d'application du bonus
- Les **engagements** respectifs des parties

4 – DES BONNES PRATIQUES POUR UNE INFORMATION JUSTE POUR TOUS

4.1 – Nommage des emballages et consigne associée

4.1 Bonnes pratiques : nommage et consignes de tri

LA CONSIGNE			
(1) Dénomination	**(2) Matériau(x)**	**(3) Consigne de tri associée**	**Commentaire**
Aérosol	métal plastique	A recycler	
Aérosol métal / plastique et son bouchon		A recycler	Si bouchon ou capuchon sur aérosol.
Ampoule	verre	A recycler	Concerne uniquement l'emballage, pas l'ampoule à filament ou basse consommation.
Bac	carton métal	A recycler	Par exemple : bac de glace
Bac	autres	A jeter	
Baguette	plastique bois	A jeter	
Bandelette	papier métal carton	A recycler	CAS PARTICULIER si la bandelette papier est imbibée (ex : entourant les petits suisses) : → « Bandelette papier – A jeter »
Bandelette	autres	A jeter	
Barquette	Carton métal	A recycler	CAS PARTICULIER si la barquette **carton** est susceptible de contenir des restes d'aliments (ex : plats préparés), préciser « Barquette carton **vidée** – A recycler »
Barquette	autres	A jeter	Par exemple : bol, coupelle
Bâtonnet	carton métal	A recycler	Par exemple : bâtonnet de glace
Bâtonnet	autres	A jeter	
Bidon	plastique métal	A recycler	
Bocal	verre	A recycler	

[1] *Si matériau = « autres », préciser dans la consigne de quel matériau il s'agit*

Boîte	carton métal	A recycler	Par exemple : boîtier, écrin, coffre, coffret, salière
Boîte	autres	A jeter	
Bonbonne	verre plastique métal	A recycler	
Bouchon	tous matériaux	A jeter	Si sur autre emballage que aérosol / bouteille / brique / flacon
Bouteille plastique et son bouchon		A recycler	
Bouteille verre et son bouchon		CAS PARTICULIER	* Si bouchon en plastique / métal : "Bouteille verre et son bouchon A recycler" * Si bouchon en liège : "Bouteille verre A recycler / Bouchon liège A jeter"
Brique	carton	A recycler	
Brique carton et son bouchon		A recycler	Si bouchon sur brique.
Canette	métal	A recycler	
Cagette	carton	A recycler	
Cagette	autres	A jeter	
Caisse	carton métal	A recycler	
Caisse	autres	A jeter	
Caissette	papier métal	CAS PARTICULIER	* Si l'emballage est susceptible de contenir des restes d'aliment une fois le produit consommé (ex : moule rainuré pour cakes), la consigne est « A jeter » * Si l'emballage peut être bien vidé et ne contient pas de reste de nourriture, la consigne est « Caissette papier **vidée** - A recycler »
Caissette	autres	A jeter	.
Cale	carton métal	A recycler	Par exemple : coin, cornière, éléments de bourrage (chips…), copeaux de bois
Cale	autres	A jeter	
Capsule	carton métal	A recycler	
Capsule	autres	A jeter	

[2] *Si matériau = « autres », préciser dans la consigne de quel matériau il s'agit*

Cintre	métal carton	A recycler	
Cintre	autres	A jeter	
Coiffe	métal	A jeter	
Coque	carton métal	A recycler	Par exemple : emballage de bougie chauffe-plat
Coque	CAS PARTICULIER		Par exemple : blister carton + plastique : *Si éléments facilement séparables : coque plastique à jeter / dos carton à recycler *Si éléments pas facilement séparables : Coque plastique et carton à jeter
Coque	autres	A jeter	Par exemple : blister monomatériau
Cornet	carton papier	A recycler	Par exemple : emballage de glace en cône
Cornet	autres	A jeter	
Couvercle	métal carton	A recycler	
Couvercle	autres	A jeter	
Cubitainer	plastique	A recycler	
Dosette	verre papier carton	A recycler	
Dosette	autres	A jeter	
Emballage individuel	papier métal	A recycler	Par exemple : papillote entourant les bonbons
Emballage individuel	autres	A jeter	
Enveloppe	papier	A recycler	
Etiquette	papier carton	A recycler	
Etiquette	autres	A jeter	
Etui	carton papier métal	A recycler	Par exemple : cavalier, Fourreau, manchon, pick up, cornet, papier kraft, papier cadeau

[3] *Si matériau = « autres », préciser dans la consigne de quel matériau il s'agit*

Etui	autres	A jeter	
Fermoir	CAS PARTICULIER		*Si l'élément principal est à recycler : fermoir à recycler *Si l'élément principal est à jeter : fermoir à jeter
Feuille	carton métal	A recycler	Exemple feuille métal : feuille entourant une tablette de chocolat
Feuille	papier	A recycler	CAS PARTICULIER papier cuisson : feuille papier = A jeter
Feuille	autres	A jeter	
Filet	métal	A recycler	
Filet	autres	A jeter	
Film	plastique	A jeter	
Flacon	plastique métal verre	A recycler	CAS PARTICULIER vernis à ongles: flacon verre = A jeter
Flacon plastique / métal / verre et son bouchon		A recycler	Si bouchon sur flacon.
Flacon bille	plastique verre	A recycler	
Flacon bille plastique / verre et son bouchon		A recycler	Si bouchon sur flacon bille.
Flacon pistolet	plastique verre métal	A recycler	
Flacon pompe	plastique verre métal	A recycler	
Gobelet	carton métal papier verre	A recycler	

[4] *Si matériau = « autres », préciser dans la consigne de quel matériau il s'agit.*

Gobelet	autres	A jeter	
Housse	métal papier carton	A recycler	
Housse	autres	A jeter	
Languette	métal	A recycler	
Languette	autres	A jeter	CAS PARTICULIER si multi-matériaux (emballage complexe) : ne pas préciser le matériau. Consigne : « Languette – A jeter »
Lien	CAS PARTICULIER		*Si l'élément principal est à recycler : lien à recycler *Si l'élément principal est à jeter : lien à jeter
Moule	carton métal verre	A recycler	
Moule	autres	A jeter	
Muselet et plaque	métal	A recycler	Par exemple : système de fermeture de vin pétillant, champagne
Opercule	métal	A recycler	
Opercule	autres	A jeter	CAS PARTICULIER si multi-matériaux (emballage complexe) : ne pas préciser le matériau. Consigne : « Opercule – A jeter »
Panier	osier plastique	A jeter	
Plateau	carton métal	A recycler	CAS PARTICULIER : le plateau carton très gras comme celui en contact avec le poisson fumé est à jeter.
Plateau	autres	A jeter	
Plaque	papier carton métal	A recycler	CAS PARTICULIER : la plaque carton très grasse comme celle en contact avec le poisson fumé est à jeter.
Plaque	autres	A jeter	

[5] *Si matériau = « autres », préciser dans la consigne de quel matériau il s'agit.*

Plaquette	métal	A recycler	Par exemple : plaquette de médicaments
Plaquette	autres	A jeter	
Poche souple	plastique	A jeter	Par exemple : Pochon, Doypack, poche BIB©
Pochette	papier carton métal	A recycler	CAS PARTICULIER si la pochette est susceptible de contenir des restes d'aliments, préciser « Pochette papier **vidée** – A recycler »
Pochette	autres	A jeter	
Pot	verre carton métal	A recycler	CAS PARTICULIER si le pot en carton est susceptible de contenir des restes d'aliments, préciser « Pot carton **vidé** – A recycler »
Pot	autres	A jeter	
Rouleau	métal papier carton	A recycler	Par exemple : Bobine, mandrin
Rouleau	autres	A jeter	
Ruban	carton papier métal	A recycler	Par exemple : bracelet élastique, collier, contour pack, croisillons
Ruban	autres	A jeter	
Sac	papier	A recycler	
Sac	autres	A jeter	
Sachet	papier métal	A recycler	
Sachet	autres	A jeter	
Stick	métal	A recycler	Par exemple : rouge à lèvres
Stick	autres	A jeter	Par exemple : déodorant en stick, stick unidose

[6] *Si matériau = « autres », préciser dans la consigne de quel matériau il s'agit.*

Tonneau	carton plastique métal	A recycler	Par exemple : Baril, tonnelet, fût
Tonneau	autres	A jeter	
Tube	métal carton verre	A recycler	Par exemple : tube de crème en métal
Tube	autres	A jeter	Par exemple : tube de dentifrice

[7] *Si matériau = « autres », préciser dans la consigne de quel matériau il s'agit*.